

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'EDUCATION
NATIONALE

Tunis, le 14 Avril 1973

Circulaire N° 116 / 73
Régissant la Direction de
l'Enseignement Secondaire.

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

a

Mesdames et Messieurs les Chefs des Eta-
blissements de l'Enseignement Secondaire

-§-

J'ai l'honneur de vous adresser ci-
joint une note de synthèse sur la situation de
l'enseignement des diverses disciplines dans les
Etablissements Secondaires, établie à partir des
rapports des Inspecteurs Coordinateurs de l'En-
seignement Secondaire.

Pr. le Ministre de l'Education Nationale
et p.o.
Le Directeur de l'Enseignement
Secondaire


A. BEN HASSEN

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE

REUNION DES INSPECTEURS DE L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE DU 11 AVRIL 1973
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR LE MINISTRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- / -

Note de synthèse sur la situation de l'enseignement des diverses disciplines à partir des rapports des Inspecteurs Coordinateurs.

I - Introduction

Depuis près de trois ans le corps des Inspecteurs de l'Enseignement Secondaire a été constitué, et il se renforce progressivement dans le but d'encadrer efficacement le personnel enseignant et de lui prêter toute l'assistance pédagogique souhaitable. Il est juste de rendre hommage à l'ensemble des Inspectrices et Inspecteurs pour les efforts inlassables qu'ils ne cessent de prodiguer pour améliorer la qualité des enseignements, mettre en place et compléter les équipements didactiques, participer aux activités et aux réunions relatives à la définition et à la mise au point des programmes et des méthodes d'enseignement, ainsi qu'à l'organisation et au déroulement des examens.

Au cours de précédentes réunions avec les Inspecteurs, les principes suivants ont été retenus d'un commun accord et admis comme devant guider leur action d'encadrement, et il convient de souligner que ces principes se sont révélés bénéfiques à l'épreuve :

1°) Le rôle de l'Inspecteur est essentiellement une tâche d'assistance pédagogique auprès des professeurs, et notamment les débutants. Ce rôle se traduit concrètement dans l'organisation des stages, et dans les visites rendues aux professeurs stagiaires dans leurs classes.

2°) Cependant les Inspecteurs contrôlent les enseignants dans l'exécution des programmes ; ils apprécient leur aptitude et leur valeur lorsqu'il s'agit de leur titularisation ou de leur promotion, et ils sont consultés dans la mise en place du personnel.

3°) Mais surtout, il est convenu que l'Inspecteur s'emploie à promouvoir l'animation pédagogique aussi bien au niveau régional que national. Les réunions d'explication des programmes et des instructions pédagogiques en début d'année, les colloques et les stages de recyclage réalisés pour les mathématiques, les disciplines techniques, le français et l'anglais, les nombreuses leçons-témoins suivies de débats, tout cela a montré le profit que peuvent en tirer les enseignants en même temps qu'il tend à consacrer le rayonnement pédagogique du corps des Inspecteurs.

4°) Enfin il est convenu que l'assistance et l'animation pédagogiques doivent aller vers les professeurs, et c'est dans cet esprit que la décentralisation des stages a été décidée et mise en œuvre ; c'est aussi dans ce but qu'a été décidée la constitution de noyaux d'inspecteurs au niveau régional, ainsi que la mise en place d'une structure d'inspection régionale limitée pour l'instant à Sousse et à Sfax.

La tradition bien établie de tenir des réunions périodiques sous la présidence de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale répond au vœu du corps des Inspecteurs. En plus du contact direct que ces réunions leur permettent d'avoir avec Monsieur le Ministre, elles donnent l'occasion de faire le point de la situation des divers enseignements. Pour chaque discipline un rapport a été élaboré par l'Inspecteur coordinateur en collaboration avec ses collègues.

L'objet de la présente note est d'en présenter brièvement les éléments essentiels.

II - Disciplines littéraires

1) اللغة العربية

أ) الوضع الحالي في تدريس العربية : أوضح الأهمية عليه وهي القطيعة بينه وبين الحياة العملية والنهضة العلمية بحيث إن اللغة العربية مشددة إلى تراث الماضي و غير موصولة بالواقع ولا بالمستقبل .

ب) الاقتراحات :

- إعادة النظر في البرامج لوضعها على أسس جديدة تضمن للعربية مواكبة التطور والرقى .
- إعادة توزيع البرامج و تكييفها بحيث تناسب مختلف الشعب .
- ضبط سياسة لتأليف الكتب المدرسية .
- تجهيز المعاهد بقاعات مطالعة و تزويدها بما يلزم من الكتب و وسائل الترفيه في المطالعة .
- تزويد المعاهد بالوسائل السمعية البصرية الكافية .
- تزويد مكاتب الاساتذة بالتأليف و النشرات القيمة .
- ادراج مادة العربية في شعب البكالوريا التي حذفت منها .
- تمكين المتفقد من الاطلاع على طرق التدريس والتجارب الجارية في الخارج و امدادهم بالنشرات التربوية .
- هذا و قد اعد مشروع لتنظيم ملتقى خاص بمادة العربية يهدف الى النهوض بتعلمها .

2) الفلسفة الاسلامية

أ) الوضع الحالي :

- كان تدريس " التاكبير الاسلامي " يقوم على بسطة عامة و سريعة عن الفلسفة اليونانية، ثم على التعرف بالمذاهب الفقهية والفرق الكلامية و اخيرا على التعريف بحدود من اعلام الفلسفة الاسلامية .

- و وقع تجوير سنة 1969 في هذه المادة فاصبح تدريسها يحالج أهم القضايا الفكرية الفلسفية ان الاثنا من نمو من منتقاة من آثار الفلاسفة المسلمين ، و وضع للعرض كتاب " المختارات من نمو من الفلسفة الاسلامية " .

ب) المشاكل القائمة :

- اهمها مشكل الار التدرسي ، اذ يتولى تدريس هذه المادة اصناف من الاساتذة منهم المختص و منهم غير المختص فيها .
- يقترح تنظيم ملتقى في نوفمبر 1973 للباحث في مقتنيات تدريس هذه المادة .
- يرجى تمكين المتفقد من وعدد من الاساتذة من الاطلاع على التجارب الجارية في الخارج و المشاركة في ما ينظم من الملتقيات .

3) التربية الاسلامية والوطنية

- وضع هذه المادة سائرسيره الليمي ، خصوصا بعدما تضررت اضافة ساعة في مستوى سنرات المرحلة الاولى الثلاث ونشاط المتقدين هو مما تقدم ومفهم من مساعده الاساتذة والاشراف على التبرير وحصص الدروس النموذجية .
- وقع تاخير الملتقى الذي كان من المقرر ان يتم اثناء االة الربيع بسوسة ، وذلك بسبب الفيانات الاخيرة وتاويل المرور بين سوسة وكثير من المدن .

4°) L'Enseignement du Français

a) Horaires

Pour cette matière les Inspecteurs souhaitent :

- le ~~led~~doublement de l'heure d'expression orale en 3e année secondaire
- l'augmentation de l'horaire des sections de 4e année Sciences et techniques (4h au lieu de 3)
- le rétablissement des 2h de Français en 4e année Normale

b) Travaux de recherche

- afin de procéder à l'étude approfondie de l'adaptation des programmes et des méthodes aux exigences des différentes sections, un détachement partiel est demandé pour un certain nombre de professeurs.
- les programmes de langue, de civilisation et de littérature nécessitent des précisions : la collaboration des Inspecteurs avec l'Institut des Sciences de l'Education est souhaitable à cet effet.

c) Equipements et moyens didactiques

- l'équipement des établissements en matériel audio-visuel est insuffisant.
- les prix des manuels scolaires sont élevés, et leur tirage est insuffisant.
- les ouvrages de lecture importés par la S.T.D. ne correspondent pas assez aux besoins formulés.

d) Les stages

- Il est souhaitable de faire bénéficier les professeurs stagiaires d'un séjour en stage dans un pays francophone.
- l'organisation de stages de formation et de recyclage se poursuit. La collaboration de l'Institut des Sciences de l'Education est souhaitable dans ce domaine.
- les inspecteurs souhaiteraient bénéficier des moyens d'information les plus complets sur les recherches dans la pédagogie des Langues, et dans celle du Français en particulier.

5°) L'Enseignement de la Philosophie

- l'horaire de cette discipline est important surtout dans les sections Lettres et Normale (7h). Les coefficients aux examens sont de 6 au Bacc. et de 5 au Diplôme de fin d'études normales.
- la majorité des enseignants sont des Tunisiens 63 sur 105. Sur les 63 Tunisiens, 8 sont non-valables , 12 de qualité moyenne, et 43 sont valables.

- mais l'importance de l'horaire et des coefficients est telle qu'un seul professeur non qualifié, ou qui s'absente expose ses élèves à une grave situation.

Propositions :

- ✓ - répartir l'enseignement de la Philosophie entre la 6ème et la 7ème années. Un tel système permettrait aux élèves de recevoir une initiation en 6ème année ; et les professeurs débutants pourraient faire leur stage sans risques pour l'avenir des candidats aux examens.
- ✓ - Instituer le régime des compositions semestrielles.

6°) L'Histoire et la Géographie

a) Les programmes

- ✓ - Les élèves portent un intérêt certain voire enthousiaste à ces deux disciplines en raison de l'ouverture qu'elles leur donnent sur leur pays et sur le monde moderne.
- mais les programmes sont inadaptés aux méthodes actives modernes.
- Ils sont inadaptés par la longueur et la lourdeur qu'ils comportent dans certaines sections, alors que dans les classes terminales de Sciences et de Math., cet enseignement a été supprimé.
- ✓ - Les programmes des sections professionnelles, alignés sur le 1er cycle secondaire, doivent être changés.

b) Les manuels scolaires et la documentation

- Il n'existe pas de manuels Tunisiens de géographie conformes aux programmes, tandis que les manuels d'Histoire en usage ne correspondent plus aux programmes en raison des changements successifs qui y ont été introduits.
- Cependant la confection de manuels est amorcée depuis cette année.
- Les établissements ne disposent pas de bibliographies mises à jour, et la documentation visuelle y est insuffisante.
- La conception même des programmes doit être révisée, et l'équipement des établissements en salles spécialisées doit être réalisé.

7°) L'Enseignement des Langues Vivantes

a) Le rapport sur l'enseignement de l'Anglais n'a pas été présenté.

- ✓ - Cependant il y a lieu de souligner que l'horaire de cette discipline doit être amélioré, et l'initiation à la 2e langue vivante devrait être ramenée à la classe de 3e année.
- La parution du 3ème volume de l'enseignement de l'Anglais est encore en souffrance et exige une solution rapide.

b) L'enseignement de l'Italien s'étiole de plus en plus : il n'intéresse plus que quelque 334 élèves dans trois établissements. Il est souhaitable d'encourager la création de sections d'Italien en raison des rapports que notre pays entretient avec l'Italie.

c) L'enseignement de l'Espagnol et de l'Allemand ne pose pas de problème particulier. Celui du Russe tend à s'éteindre.

III- DISCIPLINES SCIENTIFIQUES

1) Mathématiques

L'inspection mathématique appuie vivement l'action visant l'orientation d'un plus grand nombre d'élèves vers les sections mathématiques-sciences et mathématiques-techniques. Elle est consciente des difficultés à surmonter pour parvenir à une situation saine. Les suggestions suivantes lui paraissent susceptibles d'être prises en considération :

- a) Institution d'examens partiels en mathématiques pour les élèves accédant en classe supérieure et souhaitant passer en section mathématique au niveau des 4^e, 5^e, et 6^e années.
- b) Permettre aux bacheliers d'autres sections que la section mathématique de passer des examens partiels afin d'obtenir une équivalence avec le baccalauréat "Mathématiques".
- c) Organisation d'un concours d'entrée à la faculté des sciences pour les candidats n'ayant pas le baccalauréat requis pour y accéder.
- d) Dédouplements partiels de classes au niveau des quatre premières années de l'enseignement secondaire.
- e) Création de clubs et de centres de recherche et de développement mathématiques ce qui nécessite un équipement en documents, ~~annuels~~, revues et matériel scientifique
- f) Organisation de concours à l'échelle nationale ou locale, au niveau de toutes les années, dotés de prix conséquents allant de l'octroi d'ouvrages scolaires jusqu'à des bourses substantielles.
- g) Que toutes dispositions soient prises pour aider matériellement les étudiants qui se destinent à l'enseignement des mathématiques : harmonisation du montant de la bourse avec l'effort fourni et le résultat obtenu (genre prime de rendement), incorporation des années d'études dans leur carrière, possibilité pour les meilleurs de prolonger leurs études jusqu'au plus haut degré de qualification.
- h) Favoriser, le contact étudiants-élèves par le biais d'activités mathématiques.
- i) Organisation de centres d'action pour l'enseignement des mathématiques.
- j) Recrutement à partir de 1973-74 d'enseignants avec un demi service consacré à l'élaboration systématique de documents de tous genres pour maîtres, élèves, parents...
- k) Accélération de l'avancement des professeurs les plus dynamiques ; inclusion dans les emplois du temps d'un horaire (1h + 1h par exemple) destiné à la propre formation des enseignants et à leur participation aux activités des clubs et cercles mathématiques.
- l) Que les futurs programmes soient entourés du maximum de garantie et d'efficacité avis du plus grand nombre possible d'enseignants intéressés, expérimentation (classes pilotes), mise au point, élaboration et diffusion de commentaires et documents avant leur application progressive.

m) Institution de stages périodiques (à ce sujet l'inspection mathématique vous prie de bien vouloir l'autoriser à organiser un stage à l'intention des professeurs adjoints sur le nouveau programme de 4^è année, durant la dernière semaine des grandes vacances).

n) Prévoir dans les écoles normales des sections scientifiques et des sections littéraires.

o) Développer l'action pédagogique des inspecteurs :

- favoriser leur propre formation et leurs contacts avec tout ce qui touche à l'enseignement, des mathématiques aussi bien en Tunisie (université) qu'à l'étranger et afin d'expérimenter leurs idées permettre à ceux qui le souhaitent d'enseigner la pédagogie par l'exemple, en se chargeant d'une classe.

p) Favoriser davantage la promotion des maîtres d'un ordre d'enseignement dans un autre, sous réserve d'aptitudes suffisantes (cours par correspondance, à l'université...)

q) Enfin qu'une commission soit chargée d'étudier à la lumière de notre expérience et de nos besoins : la consistance des sujets d'examens, les coefficients des différentes matières, et les différentes disciplines aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, afin de faciliter le retour ultérieur de nombreux étudiants à une carrière scientifique.

2) Sciences Physiques

a) Analyse de la situation :

Il s'est avéré que les programmes actuels de sciences physiques concernant la section lettres présentent d'assez graves défauts et que les professeurs concernés éprouvent des difficultés non négligeables en essayant de les appliquer.

b) Propositions :

En attendant qu'une solution radicale soit donnée à ce problème ; il est nécessaire de procéder dans l'immédiat à une révision des dits programmes afin d'atténuer les défauts qu'ils comportent dans une certaine mesure.

Cette opération serait grandement facilitée par une légère augmentation des horaires attribués aux sciences physiques dans la section lettre .

Le supplément minimum nécessaire à cet effet est de :

$\frac{1}{2}$ heure en 6^è année et $\frac{1}{2}$ heure en 7^è année.

L'augmentation globale de l'horaire des sciences physiques qui en résulterait serait de l'ordre de 95 Heures $\frac{1}{2}$.

Cette augmentation paraît modeste étant donné le résultat assez important que l'on peut attendre à l'application des aménagements proposés.

3) Sciences Naturelles :

A) La matière

a) Horaire : Insuffisance au niveau des 7^è années sciences et lettres, des quatre années des écoles normales d'instituteurs inexistence de l'enseignement de cette matière pour les classes mathématiques et enfin insuffisance de l'horaire par les classes du 1^{er} cycle notamment en ce qui concerne les travaux pratiques.

Propositions : Ces propositions sont formulées compte tenu des priorités et des considérations d'ordre budgétaires.

1) Renforcer l'horaire de la 7^è science d'une heure soit 4H réparties en 2H de cours et 2H de T.P. Cette mesure peut être appliquée dès Octobre 1973.

2) Renforcer l'horaire dans les écoles normales ajouter une demi-heure par semaine en T.P. et une demi-heure par semaine en cours.

On aura alors : 2H de T.P. par semaine
1H de cours par semaine

3) Renforcer l'horaire de la 7^e Lettres :
au lieu de 2H de T.P. par quinzaine on aura 2H de T.P. par semaine.

4) Introduire les sciences naturelles dans les 5^e et 6^e et 7^e années Mathématiques en appliquant l'horaire suivant :

5^e années : 1H de cours par semaine et 2H de T.P. par quinzaine
6^e années : " " " "
7^e années : 2H " " "

5) Renforcer l'horaire des T.P. d'une demi-heure pour les classes du premier cycle. Cette mesure sera envisagée plus tard, en tenant compte de l'affectif des enseignants et des possibilités budgétaires.

b) Programme : Il est proposé de réviser entièrement les programmes des écoles normales et d'apporter quelques retouches à ceux de l'Enseignement Secondaire

c) Moyens :

- Constituer des noyaux de bibliothèques dans les laboratoires de sciences naturelles. Achat d'ouvrages de base, abonnement à des revues scientifiques et de vulgarisation. Ces dernières revues servent au jeune dans leur enquête et documentation.

- Accélérer la procédure d'acquisition du matériel scientifique (appel d'offre, engagement de dépenses, dédouanement, paiement des fournisseurs etc...).

- Construction aménagement et finition des salles spécialisées. Un certain nombre d'établissement n'ont pas de salles spécialisées ex : Ibn Charaf, d'autres ont des salles mais qui n'ont jamais été terminées (gaz électricité eau) : Rue de Pacha Ecole Normale de Carthage : rien, Ecole Normale de Gabès Etablissement de Mareth (pas d'électricité) etc... pour ne citer que quelques uns à titre d'exemple.

- Acquisition au fur et à mesure des besoins

- Animaux vivants

- Produits chimiques

- Articles à renouveler à cause d'usure inévitable (lampes, lames et lamelles pour microscopes.

B) Formation des enseignants

* - Pour les stagiaires de 1^e et 2^e années, leur affectation dans les classes ne doit pas dépasser deux niveaux.

- Dans la mesure du possible, il est nécessaire que la nomination des nouveaux professeurs se fasse en Juillet de manière que ces jeunes collègues contactent leur directeurs respectifs et aient suffisamment à temps, leurs programmes et leurs classes.

- Pour les programmes de la licence, établir une coordination entre l'enseignement secondaire et la formation des professeurs.

- Organisation de séminaires portant sur des points précis du programme ; des réunions pédagogiques.

Organisation d'excursions scientifiques, géologiques
" " de conférence.

Toutes ces manifestations doivent solliciter la participation de l'enseignement supérieur et des spécialistes des différents ministères. (Ingénieurs, techniciens).

4) ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ECONOMIQUE :

1°) LA STRUCTURE :

Des correctifs sont apportés à la structure actuelle par l'institution de 7^e années spéciales =

-Les 7^e années spéciales de TEG à partir de l'année scolaire 1972-73 de par le complément de formation générale qu'elles assurent devraient faire déboucher non seulement sur le cycle des assistants en gestion (techniciens supérieurs) mais aussi sur l'Institut des hautes Etudes Commerciales (accès au concours d'entrée) et sur l'Ecole Normale supérieure de l'Enseignement Technique (effectif réduit à 10 ou 15 chaque année).

-Les 7^e années spéciales de TEA, (à partir de l'année scolaire 73-74) assureront aussi en priorité un complément de formation générale (langues, économie). Elles devraient préparer non seulement à l'accès au cycle C de l'Ecole Nationale d'Administration mais surtout à celui d'un cycle court de 2 ans à réaliser de concert avec l'Office de Formation Professionnelle pour un diplôme de technicien supérieur du secrétariat dans les entreprises (y compris l'hôtellerie).

2°) REGROUPEMENT ET SPECIALISATION DES ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

23 établissements au lieu de 18 ont été retenus et ce afin d'éviter des déplacements d'élèves au risque d'encombrer les internats. L'équipement complémentaire en mécanographie des 5 établissements est déjà arrêté ~~sur~~ le budget de 1973.

3°) EQUIPEMENT ET ENTRETIEN

L'implantation de salles de mécanographie comptable est une heureuse initiative. Néanmoins en l'absence de tradition en Tunisie dans ce domaine il y a lieu d'aller lentement mais sûrement afin d'assurer le rodage nécessaire.

La circulaire du 16 Février 1973 sous le numéro 48/73 a précisé les modalités de démarrage à raison d'une heure par semaine et a proposé le plan d'implantation.

Le fonctionnement normal du matériel en place ou à acquérir à titre complémentaire imposera une action suivie sur le double plan de l'ancrage et de l'entretien (assistance aux maîtres pour la programmation et l'utilisation de ce matériel, abonnement à l'entretien de ce matériel comme il se pratique dans les entreprises). En ce qui a trait aux salles de dactylographie, seules les machines à caractère arabe ne sont pas au complet et 200 unités couvriront largement les besoins. L'entretien des machines à écrire est aussi à repenser en vue de sa conservation.

4°) CONTENU DE CET ENSEIGNEMENT

Les matières spécifiques à dispenser correspondent aux profils à réaliser savoir technicien de la comptabilité (technique de bureau comptable, mathématiques appliquées) et technicien du secrétariat (Bureau de secrétariat ayant pour base le classement et la correspondance, dactylographie et sténographie), le droit et l'économie, matières communes permettent d'étendre le champ de vision des faits économiques analysés sous l'angle quantitatif de gestion ou sous celui des rapports humains.

Néanmoins le niveau attendu dépendra essentiellement de la qualité de recrutement des élèves dans les sections de techniques économiques et à ce sujet les critères d'orientation ne sont pas actuellement respectés à telle enseigne que la section TEA est devenue un dépotoir (les résultats du 1^{er} trimestre 1972/1973 le prouvent amplement).

../. .

Il dépendra aussi de celle des enseignants et de leur encadrement et dans ce domaine il reste encore beaucoup à faire.

5°) PERSONNEL ENSEIGNANT ET SON ENCADREMENT

Sur les 320 enseignants plus de 280 sont professeurs Adjoints et Maîtres d'enseignement techniques dispensant des matières à base de culture générale dans le second cycle de l'enseignement secondaire.

Beaucoup sont à féliciter pour les efforts louables qu'ils déploient afin de dominer ces matières. Mais pour la qualité de leur enseignement, leurs perfectionnement et encadrement s'imposent. D'autre part des stages pratiques leur feront saisir la réalité économique que la plupart ignore au risque de dispenser un enseignement livrésque.

a) Perfectionnement =

La solution actuellement mise en oeuvre consiste à réintégrer dans le 2° cycle de l'Ecole Normale des Professeurs Adjoints 5 à 7 professeurs adjoints en exercice.

Cette solution est, à mon sens entâchée d'insuffisance et de partialité. A ce rythme très peu de professeurs Adjoints pourraient rejoindre ce 2° cycle, la plupart avancés progressivement dans l'âge et ayant une charge familiale, ne le feraient pas pourquoi donc ne pas préconiser des cours particuliers de perfectionnement, soit par correspondance à l'échelle nationale ou par abonnement au Centre de Télé-Enseignement de Vanves (France) qui assure actuellement un enseignement de qualité, soit à l'ENP (ou l'ENSET) avec régime du demi-service d'enseignement pour les admis à ces cours et affectés dans le gouvernorat de Tunis ou, les gouvernerats limitrophes; ces cours seraient sanctionnées par un CAPET. (1° et 2° parties).

b) Encadrement = L'enseignement des sciences et technique économiques évolue avec la réalité du monde économique ce qui implique une documentation riche et constamment mise à jour. Il est en oeuvre des matières de synthèse tels les bureau comptable et de secrétariat, et une technique de mécanique. Tout cela appelle aide et assistance.

c) Stages pratiques = Toutes les promotions de professeurs Adjoints et celles des futurs professeurs certifiés (nouveau régime du 2° cycle) n'ont pas bénéficié de stages pratiques dans les entreprises alors qu'on France, par exemple, le CAPET 2° partie comporte obligatoirement 2 stages pratiques avec notes de mémoires intégrées dans le total requis pour l'admission.

Dans ces conditions l'enseignement dispensé actuellement est en général livrésque, quelquefois en dépit du bon sens.

Il y aurait donc lieu d'instaurer les stages pratiques pour les promotions futures.

IV- DISCIPLINES TECHNIQUES

1 - ENSEIGNEMENT SECONDAIRE LONG ET SECONDAIRE TECHNIQUE

Suggestions :

Prévoir la continuité de l'Initiation Technologique physique en 4ème et 5ème années pour les sections sciences et mathématiques en vue d'une 2ème orientation.

De cette 2ème orientation résulteraient 2 avantages importants : tout d'abord, intervenant sur des enfants plus âgés, donc mieux déterminés, de plus l'observation se déroulant sur 2 ans ne serait que plus éclairée.

Il y a lieu à cet effet :

- de repenser les programmes de l'Enseignement Secondaire Long, (tenant compte de l'Initiation Technique qui fait intervenir plusieurs disciplines, et est apte à susciter des ouvertures sur les mathématiques, la physique, l'économie etc...)
- et particulièrement la structure des options industrielles et techniques.
- Spécialiser les Etablissements en fonction de l'environnement.
- Recycler les Professeurs chargés des enseignements spéciaux.
- Repenser les méthodes pédagogiques en fonction des conceptions générales de la production industrielle.
- Actualiser la formation du technicien compte-tenu de l'évolution des techniques.

2 - ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PROFESSIONNEL GARCONS

L'objet de cet enseignement est de former en 3 ans des travailleurs qualifiés aptes à se promouvoir par l'expérience professionnelle à des postes d'encadrement moyen.

Recrutement : concours spécial

Venus directement du primaire, les élèves destinés au cycle professionnel appartiennent en général à deux catégories d'enfants ;

- ceux, ayant subi des retards scolaires tels, que leur âge leur interdit l'accès au secondaire ;
- ceux, non admis au concours d'entrée en 1ère année de l'Enseignement Secondaire .

Suggestions :

Repenser les programmes et les méthodes pédagogiques de l'Enseignement Technique Professionnel.

L'Enseignement Technique, activité culturelle, sera plutôt axée sur des tâches de conception que sur des tâches d'exécution. La conception des programmes devra tenir compte des impératifs suivants :

- Développer les facultés intellectuelles de l'élève dans le cadre d'un ensemble cohérent de disciplines.
- Préparer l'esprit avant d'éduquer le geste, à faire acquérir une culture étendue, une compréhension des principes généraux qui gouvernent les applications technologiques, comptant ainsi sur une disponibilité pluriale et partant, une faculté intense d'assimilation dans la pratique professionnelle, cela permet d'espérer une multivalence chez l'élève en même temps qu'une grande capacité d'adaptation à des emplois déterminés.

../.

3 - ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PROFESSIONNEL (FILLES)

A) Situation actuelle :

I. Les spécialités : il existe actuellement quatre spécialités pour les filles :

1°) La spécialité tissage :

Le tissage est presque aussi peu coté : spécialité traditionnelle, il attire peu les élèves, qui le trouvent peu valorisant. Mais l'ouvrière formée peut gagner sa vie assez facilement, et nous nous efforçons de faire en sorte que sa formation soit aussi complète que possible pour lui donner le maximum de chances, de succès.

2°) La spécialité coiffure :

Cette spécialité existe dans un seul établissement et il serait difficile de multiplier les sections à travers la République :

a) pour des raisons de débouchés : une seule promotion, deux peut-être risquerait de saturer le marché de l'emploi de la région, ce qui ne pourrait justifier les frais engagés pour l'équipement et l'installation de la section.

b) personnel enseignant : il serait très difficile d'avoir dans ce domaine des enseignants de qualité, un coiffeur moyen pouvant gagner nettement mieux en salon que dans l'enseignement.

Il y aurait donc lieu à mon avis, de faire en sorte que la section existante reçoive un plus grand nombre d'élèves (prévoir à cet effet, l'agrandissement du salon-école actuel). Ces élèves seraient recrutées en tant qu'internes et en fonction des besoins des différentes régions.

3°) La spécialité prêt à porter :

C'est une spécialité industrielle nouvellement créée, et les élèves contre toute attente s'y laissent orienter avec réticence : elles ne veulent pas pour la grande majorité être ouvrières à la tâche.

Néanmoins elles peuvent gagner leur vie et cette formation est certainement à maintenir sans pour autant augmenter le nombre de sections (spécialité industrielle, étroitement liée aux possibilités d'emploi)

4°) La spécialité couture :

La spécialité couture est très bien vue dans l'ensemble par les élèves; elle présente en effet l'avantage d'être malgré tout utile à la future mère de famille même si celle-ci n'en fait pas un métier.

B) Suggestions

Ces quatre spécialités s'avèreraient insuffisantes vu le nombre d'élèves de l'enseignement professionnel qui ira croissant; aussi faudra-t-il essayer d'etoffer un peu l'éventail des spécialités.

1°) Tricot machine artisanal

Cet artisanat peut permettre à l'ouvrière de gagner parfaitement sa vie.

La mise en place d'une section est possible pour l'année prochaine : nous disposons actuellement d'un certain ^{nombre} de machines et nous pourrions facilement disposer d'une technicienne qualifiée, pour l'enseignement (des anciennes élèves de l'École des Cadres étaient chefs de section au centre de tricotage de la Marsa, qui a été remplacé par une chaîne de montage chemise; elles se trouvent donc être disponibles). Cette spécialité nécessiterait une année d'enseignement; les élèves y seraient orientées en 3ème année seulement un minimum de connaissances en coupe et couture étant nécessaire pour assoir cet enseignement.

2°) Broderie machine

La broderie machine, à l'encontre de la broderie main, pourrait permettre à l'ouvrière de gagner sa vie. Le matériel ne pose pas de problème, la broderie se faisait sur des machines à coudre ordinaires munies d'un dispositif spécial peu coûteux ; la formation du personnel adéquat peut se faire en peu de temps (un ou deux mois) par recyclage d'une enseignante en broderie main, pour la mise en place d'une section de départ. L'apprentissage durerait deux ans après une année de couture (notions de couture et de coupe de base nécessaires à tous les métiers d'aiguille).

3°) Le tailleur homme avec ses différentes sous-spécialisations aiderait à offrir plus de débouchés à nos jeunes filles.

-Un maître d'enseignement technique dépendant de l'éducation actuellement détaché au Ministère des Affaires Sociales (contre de délinquants) pourrait former le noyau de départ de cette spécialité.

-Le matériel qui est le même que celui du prêt à porter ne poserait pour le début aucun problème.

4°) Autre métiers jusque là réservés aux garçons :

- L'électricité-Bobinage

- La reliure -(les métiers du livre en général : sont des métiers qui conviendraient parfaitement aux filles me semble t-il et l'orientation d'un certain nombre d'entre elles vers ces spécialités serait à souhaiter.)

C) La formation du personnel :

Le personnel d'atelier a jusque là été formé pour la grande majorité à l'Ecole des Cadres (formation de trois années après le Brevet d'Enseignement Moyen ou le Certificat d'Aptitude Professionnelle) ou est issu de l'Enseignement Technique (enseignement secondaire de six ans).

Ces deux ordres d'enseignement ayant été supprimés, nous nous trouvons actuellement privés de tout moyen de formation des cadres nécessaires à l'enseignement professionnel féminin.

Il serait donc souhaitable de penser à un système de formation, qui tiendrait compte avec le plus de précision possible de nos besoins futurs en cadres.

D) L'encadrement du personnel :

Les établissements d'enseignement professionnel féminin étant répartis sur tout le territoire de la République, l'encadrement pédagogique et même technique du personnel enseignant ne se trouve nullement facilité par les longues distances qui les sépare, d'autre part les chefs d'établissements trop souvent des messieurs se font difficilement aux problèmes propres aux enseignements spéciaux.

Aussi la constitution d'un corps de Chefs des travaux s'avèrerait-elle nécessaire à l'efficacité de notre enseignement.

V - Disciplines Artistiques

1°) Le Dessin

L'enseignement de cette discipline pose des problèmes de trois ordres :

- 2 - l'horaire est jugé insuffisant : il est demandé d'instituer l'enseignement du dessin d'art jusqu'à la 5ème année.
 - le contenu de cet enseignement doit être modifié de telle sorte qu'il fournisse à l'adolescent un apport culturel qui contribue à la formation de sa personnalité.
 - Cet enseignement est dispensé actuellement, et depuis des années par un personnel en majorité non qualifié : des maîtres auxiliaires d'enseignement ménager ont été reconvertis en maîtres de dessin.
- Il est donc nécessaire de mettre au point une politique de formation des cadres en collaboration avec le Ministère des Affaires Culturelles et l'Ecole des Beaux-Arts. Cela implique la solution de la situation des enseignants actuellement en exercice.

2) تعليم الموسيقى

- لا يوجد بمدارس الترشيح كتاب واحد لتعليم الموسيقى فنتج عن ذلك اختلاف في مستويات التلامذة .
- أصبح الكتاب المستعمل في المدارس الثانوية غير ملائم للبرامج بعد تحويلها سنة 1968 و 1970 .
- المحصر المنصوص عليه لتعليم الموسيقى غير كافية كما يقترح توسيع هذا التعليم لسنوات المرحلة الأولى .
- يتعين تخصيص طاقات بكل الصامد مع تجهيزها بالآلات الضرورية .
- يجب ان توضح برامج متخيرة البعثيات الموسيقية .
- واخيرا يقترح تهيئة الوضع الاداري للمدد من المسلمين المساعدين ، وكذلك احداث شعبة لتدريب اساتذة الموسيقى .